

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance du 8 mars 2021

N° 2021 - 07

Nombre de délégués en exercice :	15	L'an deux mil vingt et un, le 8 mars à 9 heures 30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département à Montauban, sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.
Présents :	11	
Votants :	12	
Nombre de voix :	16	
Date de la convocation :	02 mars 2021	

Présents : Mme MAGNANI, MM. DEPRINCE, FLORENS (suppléant de M. BESSEDE), HEBRARD, HENRYOT, JAZEDE, MERIEL, REGAMBERT, SALOMON, VERIL, VERIL (suppléant de Mme PALMIE) et WEILL.

Absents excusés : Mmes BOURDONCLE et QUINTARD, M. LAMOLINAIRE.

Assistaient à la séance : Mme LAYMAJOUX (Conseil Départemental T&G – Direction de l'Agriculture et de l'Environnement)
Mme FOURQUET (Syndicat Départemental des Déchets)
M. GAILLARD (Paierie Départementale)

OBJET : Compte de gestion 2020 - Budget Principal

Préalablement au vote du Compte Administratif, le Président soumet au vote du Comité Syndical le Compte de Gestion 2020 établi et certifié par M. le Payeur Départemental concernant le Budget Principal.

Le Compte de Gestion présente les résultats globaux suivants, en concordance avec le Compte Administratif :

Budget Principal :

Fonctionnement :		Investissement :	
- Dépenses nettes :	5 357 329.80 €	- Dépenses nettes :	1 111 255.62 €
- Recettes nettes :	5 823 651.29 €	- Recettes nettes :	1 156 628.43 €
- Résultat de l'exercice :	+ 466 321.49 €	- Résultat de l'exercice :	+ 45 372.81 €

*
**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- approuve le Compte de Gestion 2020 concernant le Budget Principal.

Fait et délibéré le 8 mars 2021

Le Président,
Michel WEILL